**REGLEMENT DE CONSULTATION – Mission diagnostic amiante et plomb avant travaux**

**Passée en application des articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique**

*Site du tribunal de proximité d’Asnières (92)*

**Maître d'ouvrage**

Charlotte Duboc (Selve), cheffe de projet en charge de l'opération

Inès Mokaddem, directrice de projet

Elodie Montain, Cheffe du département immobilier et représentante du pouvoir adjudicateur

Coordonnées : 06 20 26 71 96 | Charlotte.selve[@justice.gouv.fr](mailto:@justice.gouv.fr) ; [ines.mokaddem@justice.gouv.fr](mailto:ines.mokaddem@justice.gouv.fr) ; [elodie.montain@justice.gouv.fr](mailto:elodie.montain@justice.gouv.fr)

**Contexte**

Le Département immobilier de Paris Ile-de-France, rattaché au Ministère de la Justice, lance une consultation pour une mission de diagnostic amiante et plomb avant travaux, dans le cadre du projet de rénovation du tribunal de proximité d’Asnières (92).

**Les modalités de consultation sont les suivantes**

**1 Procédure**

La présente consultation est passée en application des articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique.

**2 Calendrier**

* Date limite de remise des offres : **19 janvier 2026 à 9h** – heure de Paris.
* Durée de la mission estimée : 3 semaines
* Démarrage de la mission : la date sera indiquée par ordre de service, au plus tard en février-mars.

**3 Visite du site et sondages**

Le lieu d’exécution des prestations est le suivant : tribunal de proximité d’Asnières, 112 Avenue de la Redoute, 92600 Asnières. Les prélèvements sont effectués en site non occupé et le site n’est pas alimenté en électricité.

**4 Dossier de consultation**

* Le présent règlement
* Le CCP-AE et son annexe financière DPGF
* Le cahier des charges et ses annexes

**5 Éléments à fournir par les candidats**

* Un devis avec le détail des investigations et des prestations ainsi que les délais associés, adressé au Département Immobilier de Paris, 1 Quai de la Corse, 75181 Paris Cedex 04
* RIB et Kbis récent
* Une attestation d’assurance décennale en cours de validité
* Une attestation d’assurance responsabilité civile la couvrant en cas de dommage causé aux personnes et aux biens (biens du maître de l'ouvrage et bien appartenant aux tiers)
* Le CCP-AE et son annexe DPGF complétés
* Le cahier des charges signé

**6 Critères de sélection**

* Montant de la rémunération : 40%
* Délai d’intervention : 60%

**8 Modalités de remise des offres**

Les offres doivent être déposées exclusivement sur la plateforme des achats de l’état (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Le descriptif technique de la mission et les conditions administratives et financières d’exécution sont mentionnées dans le document CCP-AE.